

mence aujourd'hui même, l'hommage d'une prière fervente ou de quelque exercice de piété. Nous regrettons de n'avoir pas eu le temps de vous annoncer d'une manière solennelle le glorieux titre de *Patron de l'Eglise Universelle* qui vient d'être décerné à ce plus grand des patriarches. Nous Nous acquitterons de ce devoir à l'époque de la fête que déjà nous célébrons en l'honneur du puissant Patronage qu'il a toujours exercé envers tous ceux qui recourent à sa puissante protection.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et au chapitre des Communautés Religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Belœil sous notre soing et sceau et la contrescing de notre Secrétaire le premier Mars mil huit cent soixante onze.



† C. EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Monseigneur.

L. Z. MOREAU, P^{RE}., Secrétaire.